



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 02/10/2023

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 02 octobre 2023 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°14 projet-photovoltaïque-ENOE

Présents :

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur JUDIT Jean-François, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel,
Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque,
Madame PLA-RODRIGUEZ Lise Adjoints

Madame PERTHUIS Nicole, Madame FRECHET Christine, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel,
Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Madame FERNANDEZ
Stéphanie, Monsieur DEL FIORENTINO Julien, Madame PIOFFET Nelly, Madame MANSE
Corinne, Madame SADRES Valérie, Madame LASSORT Sheihnass **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Madame TRUILHE Aline (donne pouvoir à Madame MANDEIX Catherine), Madame
FORNASARI Monique (donne pouvoir à Madame LEBEAU Françoise), Monsieur GAMBART
René (donne pouvoir à Madame SADRES Valérie)

Nombre de membres afférents au Conseil :	030
Nombre de membres en exercice :	030
Nombre de membres présents :	019
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	03

I - Exposés des motifs

Le 18 septembre dernier, la société ENOÉ, a présenté, en séance privée du conseil municipal, un projet de valorisation de l'ancienne décharge de Riols, située allée de Riols à Boé à l'arrière de l'hôtel du Lac.

Ce projet vise à installer sur le site une centrale solaire au sol d'environ 6 hectares permettant de produire annuellement 7 000 MWH d'électricité équivalant en consommation électrique à 2 700 foyers soit 8 000 habitants.

Le projet d'investissement estimé à 5 millions d'euros serait installé sur les parcelles BM 9 et 198.

Par ailleurs, à proximité de ce projet, le long de l'allée de Riols pourraient être installées des ombrières et des bornes de recharge électriques.

Le projet serait donc installé sur un ancien site pollué en cours de traitement. Les 718 panneaux seraient posés sur des longrines pour ne pas altérer le sol en cours de régénération.

Les panneaux seront produits en Europe et leur durée de vie est estimée à 30 ans. Les panneaux sont recyclables à 95 % et seront totalement démantelés à l'issue de leur période d'exploitation.

Le document en pièce jointe fourni par la société ENOÉ précise les modalités techniques et administratives de ce projet.

La procédure de réalisation se déroulera selon un planning estimé entre 34 et 48 mois. Ce planning prévisionnel inclus une étude d'impact environnemental, une période de concertation, l'instruction des autorisations d'urbanisme, les délais de raccordement et construction.

Il vous est demandé, chers collègues, de donner un accord de principe sur ce projet ambitieux qui permettrait de donner une seconde vie aux terrains gelés par l'ancienne décharge de Riols, de participer à la transition écologique en participant à la production d'une énergie décarbonée.

II - Considérants et références juridiques

Vu la présentation du groupe ENOÉ,
Vu l'avis favorable du bureau municipal

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

*ABSTENTION(S) : Madame PERTHUIS Nicole, Monsieur LAFUENTE Jean-michel,
Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Madame SADRES Valérie*

Rapporteur : **Monsieur Jean-François JUDIT**

mandataire de Monsieur GAMBART René, Madame LASSORT Sheihnas

DONNER : un avis favorable au projet présenté par le groupe ENOÉ.

AUTORISER : madame le Maire à poursuivre les discussions et les échanges avec le groupe ENOÉ et l'Agglomération d'Agen.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Madame Catherine MANDEIX Mme Pascale Luguet